

ABANDON DU FAX AU PROFIT DU COURRIEL SÉCURISÉ. COLLABORATION MÉDECINS-PHARMACIENS

L'abandon du réseau analogique se répercute sur les processus de communication en Suisse. À cela s'ajoutent les dispositions de la loi sur la protection des données (LPD), qui gagnent en importance, notamment par rapport aux données des patients.

FIN DU FAX : DÉSACTIVATION DU RÉSEAU ANALOGIQUE

Avec la désactivation du réseau analogique, les fournisseurs ne sont plus en mesure de garantir que la transmission d'un document fax corresponde à une connexion point à point sûre et fiable. Pour cette raison, il est important de ne plus recourir au fax, et ce même si vous avez la possibilité de remplacer votre solution fax par une solution de fax électronique moderne. En tant que prestataires, nous devons opter pour une solution de transmission par courriel qui soit chiffrée, sécurisée et sûre lors de l'échange de données médicales personnelles (concertation Médecins-Pharmaciens, services de soins à domicile, EMS, réception d'ordonnances médicales...).

ADRESSES ÉLECTRONIQUES SÉCURISÉES POUR LA COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE

Les informations sur la santé d'un patient sont constamment échangées entre les différents professionnels du corps médical et de la santé. Il s'agit de **données sensibles, qui doivent toujours être transmises par l'intermédiaire d'une connexion chiffrée**. Vos Sociétés cantonales respectives (SNM-ONP) se sont concertées pour une collaboration dans ce domaine. Les services les plus utilisés pour la transmission sécurisée de données dans le domaine de la santé sont notamment Ofac Value Added Network (@ovan.ch) et HIN (@hin.ch y compris IFAK: @ifak-hin.ch). Ces derniers sont des réseaux compatibles qui permettent de chiffrer les données au moment de la transmission par courriel.



QUE DEVEZ-VOUS FAIRE SI VOUS ÊTES MÉDECIN

La liste des adresses sécurisées des pharmacies du canton de Neuchâtel peut être demandée par mail au secrétariat de la SNM: info@snm.ch. Le secrétariat vérifiera la pertinence des demandes qui lui seront adressées. En ouvrant le fichier reçu, vous vous engagez à utiliser ces adresses uniquement dans un cadre professionnel.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE SI VOUS ÊTES PHARMACIEN

La liste des adresses sécurisées des secrétariats médicaux vous sera transmise sur demande par mail à l'adresse info@onp.ch (Secrétariat de l'ONP). Le secrétariat vérifiera la pertinence des demandes. En ouvrant ce fichier, vous vous engagez à utiliser ces adresses uniquement dans un cadre professionnel.

Une mise à jour annuelle de ces listes sera faite. Si vous avez des questions, vous pouvez vous adresser à :

POUR LES MÉDECINS : Dominique Bünzli | T. 032 731 88 66

POUR LES PHARMACIENS : Christian Borel-Jaquet via CNCI | T. 032 727 24 23



ECHOS DU RHNe

Pierre-Emmanuel Buss | Chargé de communication - RHNe

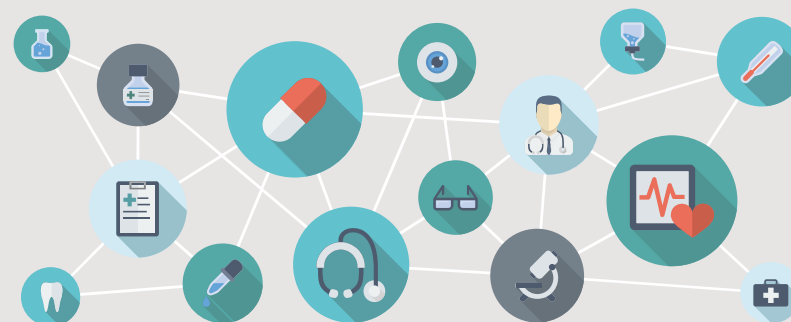
L'UNITÉ CÉRÉBROVASCULAIRE OBTIENT LA CERTIFICATION EUROPÉENNE

L'unité cérébrovasculaire (Stroke unit) du RHNe, qui prend en charge 400 AVC par an, est la première de Suisse à obtenir le label de qualité européen délivré par l'ESO, pour European Stroke Organisation. L'Hôpital universitaire de Bâle a obtenu ce label en 2017, mais pour son Stroke center.

La certification impose des règles très strictes, telles que l'assurance que le patient soit entouré d'experts provenant de divers domaines médicaux, qui suivent un protocole strict dans un espace dédié, avec des lits d'hospitalisation monitorés. Cette expertise débute dès la prise en charge du patient à domicile par l'équipe de l'ambulance et se poursuit à son arrivée aux urgences. Le patient est examiné conjointement par un urgentiste et un neurologue, tandis qu'un radiologue réalisera un scanner cérébral. Le patient sera également suivi par des infirmiers spécialisés ainsi que par des physiothérapeutes, ergothérapeutes, diététiciens, assistants sociaux et neuropsychologues, dotés d'une expertise supplémentaire en matière de gestion des AVC.

Cette reconnaissance internationale constitue la garantie d'être pris en charge dans les meilleures conditions en cas d'accident vasculaire-cérébral. «L'AVC est une affection grave, la cause la plus importante d'un handicap aigu et potentiellement mortelle, précise la Dre Susanne Renaud, médecin cheffe du service de neurologie et directrice médicale de l'unité cérébrovasculaire. Ce gage de qualité est donc important pour nous, en tant que professionnels de la santé, mais aussi pour le patient et sa famille, qui vivent une expérience soudaine et pénible et nécessitent d'être rassurés.»

Déjà certifiée sur le plan suisse en 2013 et en 2019, le Stroke unit poursuit sa logique d'excellence. Les certifications obligent l'équipe à se former et s'auto-évaluer constamment et à fonctionner dans une procédure d'amélioration continue. Cela passe notamment par une documentation rigoureuse des critères de qualité.



LE RÉSEAU HOSPITALIER NEUCHÂTELOIS DÉPLOIE SON IDENTITÉ VISUELLE

La transition de l'Hôpital neuchâtelois vers le Réseau hospitalier neuchâtelois a connu une nouvelle étape le 3 décembre avec la bascule sur une nouvelle identité visuelle. Le changement de logo sur les différents supports institutionnels sera échelonné sur plusieurs semaines, en fonction des stocks disponibles.

Lors de sa séance inaugurale du 7 novembre, le Conseil d'administration du RHNe a statué sur la gouvernance de transition. Il a décidé que le comité de direction actuel assurera la direction de transition jusqu'à l'entrée en fonction des deux directeurs de site, dont le poste a été mis au concours fin novembre.

Le nouveau Conseil d'administration s'appuiera sur les actuels chefs des départements médico-soignants et sur les membres du Conseil de direction dans le futur collège des directions. Le maintien de la transversalité des départements médico-soignants est une priorité pour garantir la cohérence médicale et conserver les certifications et les accréditations actuelles, condition sine qua non pour maintenir l'attractivité de l'hôpital public.

